N° 21-021-MIF au catalogue — 2005001
ISSN: 1708-1947
ISBN: 0-662-79040-5

Document de recherche

La gestion des pâturages au Canada

2005, n°1

par Neil Rothwell

Statistique Canada

Gestion environnementale des fermes au Canada

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

106-00142/

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle, Division agricole, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 465-1991 ou par courriel : agriculture@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	**1 800 700-1033**
Télécopieur pour le Progamme des bibliothèques de dépôt	**1 800 889-9734**
Renseignements par courriel	**infostats@statcan.ca**
Site Web	**www.statcan.ca**

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 21-021-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

La publication *Gestion environnementale des fermes au Canada* comprend une série d'articles visant à publier l'ensemble des résultats de l'Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001. Cette publication a été rédigée sous la direction de :

Rédacteurs en chef : Robert Koroluk
Gestionnaire de publication : Martin S. Beaulieu
Auteur : Neil Rothwell

Le financement et l'aide à la préparation de cette publication proviennent principalement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du Programme national d'analyse et de rapport sur la qualité agroenvironnementale (PNARQA). Ce programme s'inscrit dans la composante environnementale du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA).

Statistique Canada

Division de l'agriculture

La gestion des pâturages au Canada

2005, nº 1

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2005

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2005

N° 21-021-MIF au catalogue

ISSN 1708-1947
ISBN 0-662-79040-5

Fréquence : Irrégulier

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-021-MIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Légende des signes conventionnels

Voici les symboles conventionnels susceptibles d'apparaître dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	rectifié
X	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
A	excellent
B	très bon
C	bon
D	acceptable
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Page

Faits saillants 8

Introduction 9

Pratiques de gestion des pâturages 11

- Portrait des activités de pâturage au Canada 11
- Pâturage en rotation 12
- Production fourragère laissée dans le pâturage 14
- Réensemencement des pâturages ensemencés 15
- Meilleures pratiques de gestion des pâturages 16

Superficie en pâturage et nombre d'animaux 18

Sommaire 21

Annexe 23

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca

La gestion des pâturages au Canada

La gestion des pâturages au Canada est le quatrième article d'une série d'études intitulée *La gestion environnementale des fermes au Canada*. L'objectif de cette série est de publier les principaux résultats de l'Enquête sur la gestion agroenvironnementale (EGA) de 2001.[1] La série présente de l'information sur les pratiques agricoles dans les fermes canadiennes qui ont un rapport avec un certain nombre de thèmes agroenvironnementaux comme la manutention des fumiers, la gestion des eaux, l'utilisation des intrants chimiques et les pratiques de gestion durable des terres.

L'article *La gestion des pâturages au Canada* traite de diverses caractéristiques de la gestion des pâturages et du bétail telle qu'elle est pratiquée dans les fermes canadiennes. Les agriculteurs canadiens participent activement aux initiatives environnementales et adoptent des pratiques agricoles qui réduisent les risques de pollution de l'air, de l'eau et du sol, tout en contribuant à préserver la biodiversité. Les résultats de l'EGA présentés ici fournissent une vue d'ensemble des pratiques en matière de pâturage. Toutefois, les pratiques liées à la gestion des pâturages décrites dans le présent bulletin, qu'elles soient ou non favorables à la protection de l'environnement, ne représentent qu'une fraction des pratiques mises en œuvre. Par ailleurs, les différences régionales entre les climats et la qualité des sols font qu'il n'y a pas de méthode de pâturage « optimale » ou « correcte » s'appliquant à l'ensemble du pays, voir même à l'ensemble d'une province.

Le présent article est axé sur les fermes ayant des bovins en pâturage et tirant au moins 51 % de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière. Les résultats indiquent que les pratiques de gestion des pâturages varient selon la région du Canada et la taille de la ferme.

Remarque à l'intention des lecteurs :

Les lecteurs doivent savoir que les données de l'EGA à elles seules, même si elles contiennent une mine d'informations, ne suffisent pas à évaluer les risques environnementaux. Les données de l'EGA servent à brosser un tableau des diverses pratiques agricoles susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement. Pour une idée exacte de l'adoption par les agriculteurs de pratiques de gestion de l'environnement et de leurs impacts (positifs ou négatifs) sur l'environnement, d'autres données ou une analyse plus approfondie sont nécessaires. Les lecteurs sont donc priés de faire preuve de circonspection dans l'interprétation de ces données.

1. L'EGA a été menée en mars 2002 par Statistique Canada, pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'enquête portait sur une vaste gamme de pratiques de gestion agricole relatives à l'environnement dans tous les secteurs de l'agriculture au Canada. Les trois premiers articles de la série, intitulés *L'entreposage des fumiers au Canada*, *La gestion des fumiers au Canada* et *La gestion des engrais et des pesticides au Canada*, sont publiés sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=21-021-M&CHROPG=1.

Faits saillants

Voici ce que les données de l'EGA ont révélé à propos des fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage :

- Au Canada, 69 % des très grandes exploitations pratiquent une forme de pâturage en rotation, alors que cette pratique est en vigueur dans environ 80 % des fermes enregistrant un revenu agricole brut de moins de 100 000 $.

- L'Alberta est la province affichant la proportion la plus élevée d'adoption du pâturage en rotation pour toutes les catégories de revenu supérieures à 50 000 $. L'Ontario tend à afficher la plus faible proportion, quelle que soit la taille de l'exploitation agricole.

- En règle générale, plus la ferme est grande, plus le montant de production fourragère laissée dans les champ est élevé.

- Quelle que soit la taille de la ferme, environ 30 % des agriculteurs réensemencent les pâturages ensemencés tous les 5 à 10 ans. Seule une très faible proportion des fermes réensemencent tous les 3 ans ou moins, ou tous les 15 ans ou plus.

- La proportion d'agriculteurs qui déclarent une mise en œuvre complète ou partielle des meilleures pratiques de gestion (MPG) des pâturages tend à augmenter avec la taille de la ferme. Cependant, la proportion des agriculteurs exploitant une très grande ferme qui déclarent ne pas être au courant des MPG liées aux pâturages dans leur région s'établit tout de même à presque un tiers.

- Dans l'ensemble du Canada, la proportion des terres en pâturage qui sont des pâturages naturels tend à augmenter avec la taille de la ferme.

- Le taux de chargement (nombre d'animaux par acre de pâturage) est le plus élevé au centre et à l'est du Canada. Ce taux s'accroît également de manière notable avec la taille de la ferme.

1. Introduction

La gestion des pâturages dans les fermes canadiennes consiste essentiellement en un contrôle de l'accès du bétail aux pâturages. Une gestion appropriée des pâturages dans une région donnée favorise une croissance durable de la production fourragère du pâturage et une meilleure qualité de celle-ci. Il est ainsi possible de soutenir des taux de chargement supérieurs par unité de superficie de pâturage et d'améliorer le gain de poids du bétail, ce qui en fin de compte accroît le rendement financier de la ferme. En outre, une saine gestion des pâturages permet de limiter l'accès du bétail aux zones riveraines, ce qui protège les terres situées près de plans d'eau de surface et améliore la qualité de l'eau consommée par le bétail tout en favorisant la viabilité à long terme des plans d'eau.

Outre les avantages financiers dont profitent les agriculteurs, une saine gestion des pâturages bénéficie également, d'une manière plus générale, à l'ensemble de la collectivité de la région. Des pratiques de gestion du pâturage appropriées permettent d'améliorer la qualité de l'eau et des habitats fauniques, notamment ceux des milieux aquatiques et humides, ce qui favorise le maintien de la biodiversité et la protection de la « campagne » à des fins d'agrément.

L'EGA de 2001 comportait plusieurs questions sur la gestion des systèmes de pâturage dans les fermes canadiennes; les agriculteurs devaient notamment indiquer s'ils utilisaient un système de pâturage en rotation, et préciser la quantité de production fourragère laissée dans les pâturages, la fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés et le degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages.

Ces données ne sont pas révélatrices de l'impact sur l'environnement des diverses pratiques de pâturage des agriculteurs canadiens et il convient de faire preuve de discernement dans l'interprétation des résultats. Plus particulièrement, il importe de garder à l'esprit que les différentes méthodes de saine gestion du pâturage n'ont pas toutes la même importance partout au Canada. Une pratique souhaitable peut être rare dans une région donnée non par manque d'intérêt, de connaissances ou de ressources de la part des agriculteurs, mais plutôt parce que cette pratique n'est pas aussi importante à cet endroit en raison de conditions physiques favorables. Il importe également de savoir que les données présentées ici se rapportent à 2001. Cette année-là, l'été a été particulièrement chaud et sec, ce qui pourrait avoir influencé certains des résultats présentés ci-dessous.

Pour exclure les pratiques en vigueur dans les fermes où le pâturage du bétail constitue une activité secondaire (et par conséquent, sans doute mineure), seules les données des fermes déclarant tirer 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière et ayant des bovins en pâturage[2] sont présentées. Il est ainsi possible de mieux

2. Les pâturages réservés aux moutons et aux chevaux ne sont pas pris en compte dans cette analyse, à cause des limites des données.

estimer les pratiques de gestion des pâturages en limitant, dans la plupart des cas, les données aux fermes où le pâturage du bétail constitue la principale activité. Aux fins de concision, les fermes bovines et laitières ayant du bétail en pâturage sont désignées comme étant des « fermes » dans le présent document.

Dans tous les cas, les fermes sont regroupées en catégories selon leur taille (déterminée en fonction du revenu agricole annuel brut).[3] De plus, la majorité des données sont regroupées par province, afin de faciliter l'évaluation de la variation géographique des pratiques de pâturage.

3. Le plan d'échantillonnage de l'EGA exclut les fermes dont le revenu agricole brut est inférieur à 10 000 $. Toutefois, il est possible que certaines fermes aient déclaré des revenus inférieurs à 10 000 $ pour l'année où l'étude a été menée. Ces fermes sont comprises dans la catégorie « Moins de 25 000 $ ».

2. Pratiques de gestion des pâturages

2.1 Portrait des activités de pâturage au Canada

D après les données de l'EGA de 2001, le Canada compte 66 160 fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage (tableau 1). De ces fermes, 29,8 % se trouvent en Alberta; 22,4 % en Ontario; et seulement 3,6 % sont situées dans les provinces de l'Atlantique. Cet écart géographique est encore plus prononcé chez les très grandes fermes. Près du tiers des fermes ayant un revenu agricole brut annuel supérieur à 500 000 $ sont installées en Alberta, et un peu plus du quart de ces fermes se trouvent en Ontario. C'est au Québec que se trouve le plus grand nombre de fermes de taille moyenne (26,6 % des fermes ayant un revenu agricole brut de 100 000 $ à 249 999 $); toutefois, la province ne compte que 15,5 % des très grandes fermes et 11,6 % des très petites fermes. Il convient de garder à l'esprit ce portrait dans l'interprétation des résultats présentés ci-dessous.

Tableau 1 : Fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la carégorie de revenu, Canada et provinces, 2001

	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Provinces de l'Atlantique	810 [B]	330 [A]	260 [A]	450 [A]	255 [A]	140 [A]	105 [A]	2 350
Québec	1 640 [A]	1 260 [A]	1 980 [A]	4 310 [A]	1 485 [A]	385 [A]	125 [A]	11 185
Ontario	4 325 [A]	2 165 [A]	2 020 [A]	3 265 [A]	1 820 [A]	665 [A]	545 [A]	14 805
Manitoba	1 115 [A]	1 155 [B]	1 310 [A]	1 195 [A]	310 [A]	115 [A]	430 [A]	5 630
Saskatchewan	1 615 [A]	1 635 [B]	2 290 [D]	2 305 [B]	410 [A]	245 [A]	1 065 [A]	9 565
Alberta	3 765 [A]	3 590 [A]	4 710 [A]	4 205 [B]	1 495 [A]	815 [A]	1 165 [A]	19 745
Colombie-Britannique	875 [A]	650 [A]	355 [A]	465 [A]	265 [A]	125 [A]	145 [A]	2 880
Canada	**14 145** [A]	**10 785** [A]	**12 925** [A]	**16 195** [A]	**6 040** [A]	**2 490** [A]	**3 580** [A]	**66 160**
	Proportion des fermes (%)							
Provinces de l'Atlantique	5,7	3,1	2,0	2,8	4,2	5,6	2,9	3,6
Québec	11,6	11,7	15,3	26,6	24,6	15,5	3,5	16,9
Ontario	30,6	20,1	15,6	20,2	30,1	26,7	15,2	22,4
Manitoba	7,9	10,7	10,1	7,4	5,1	4,6	12,0	8,5
Saskatchewan	11,4	15,2	17,7	14,2	6,8	9,8	29,7	14,5
Alberta	26,6	33,3	36,4	26,0	24,8	32,7	32,5	29,8
Colombie-Britannique	6,2	6,0	2,7	2,9	4,4	5,0	4,1	4,4
Canada	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

2.2 Pâturage en rotation

La pratique du pâturage en rotation consiste à déplacer les bovins dans différents prés ou enclos pendant la saison de croissance pour offrir à la végétation une période de repos et lui permettre de produire des graines. Cette méthode exige davantage d'intrants, c'est-à-dire de main-d'œuvre, de temps et de planification pour le déplacement du bétail, ainsi que pour la planification générale des stratégies de rotation, mais elle permet d'améliorer les pâturages en laissant aux différents prés le temps de se régénérer.

Le tableau 2 indique le nombre de fermes ayant déclaré avoir mis en œuvre un système de pâturage en rotation en 2001, classées par catégorie de revenu et par province. Le tableau présente également la proportion des fermes utilisant un système de pâturage en rotation par rapport à l'ensemble des fermes de la catégorie de revenu et de la province visées. Ces données laissent transparaître, dans une certaine mesure, l'adoption régionale des pratiques de pâturage en rotation.

Tableau 2 : Pâturage en rotation dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Canada et provinces, 2001

	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Provinces								
de l'Atlantique	615 [E]	260 [E]	X	390 [D]	165 [D]	F	F	1 855
Québec	1 205 [E]	935 [D]	X	3 065 [B]	925 [C]	165 [D]	X	7 930
Ontario	3 170 [D]	1 575 [C]	1 415 [C]	1 710 [B]	715 [C]	305 [D]	385 [E]	9 275
Manitoba	830 [E]	920 [D]	1 035 [D]	930 [D]	195 [E]	F	X	4 305
Saskatchewan	1 140 [E]	1 185 [D]	1 795 [C]	1 895 [C]	300 [E]	F	X	7 295
Alberta	3 015 [D]	3 140 [C]	4 175 [B]	3 795 [B]	1 325 [D]	755 [D]	1 075 [D]	17 280
Colombie-Britannique	780 [E]	610 [D]	X	405 [E]	190 [E]	F	F	2 495
Canada	**10 755** [B]	**8 625** [B]	**10 500** [B]	**12 190** [A]	**3 815** [B]	**1 715** [C]	**2 850** [C]	**50 450**
	Proportion des fermes (%)							
Provinces								
de l'Atlantique	75,9	78,8	X	87,6	63,5	F	F	78,6
Québec	73,7	74,5	X	71,2	62,1	43,4	X	71,0
Ontario	73,2	72,9	70,8	52,4	39,6	45,5	70,6	62,8
Manitoba	75,1	79,3	79,9	77,5	62,9	F	X	76,6
Saskatchewan	70,6	72,0	78,2	83,3	76,9	F	X	76,7
Alberta	80,6	87,5	88,9	90,5	88,9	92,6	92,7	87,7
Colombie-Britannique	90,2	94,6	X	87,1	73,1	F	F	86,9
Canada	**76,1**	**80,0**	**81,5**	**75,4**	**63,5**	**69,0**	**80,2**	**76,4**

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

La proportion des fermes qui ont recours au pâturage en rotation varie selon la province et la catégorie de revenu. Au Canada, 69 % des très grandes fermes (c.-à-d. dont le revenu agricole brut est supérieur à 500 000 $) pratiquent une certaine forme de pâturage en rotation, alors que 80 % des fermes dont le revenu agricole brut s'établit entre 25 000 $ et 49 999 $ ont adopté cette pratique.

À l'échelle provinciale, l'Alberta affiche la proportion la plus élevée de fermes ayant recours au pâturage en rotation dans toutes les catégories de revenu supérieures à 50 000 $. En ce qui concerne les fermes de petite taille, c'est la Colombie-Britannique qui enregistre la proportion la plus élevée.

Dans l'ensemble, l'Ontario semble être la province où la proportion de fermes utilisant un système de pâturage en rotation est la plus faible. C'est notamment le cas dans la catégorie de revenu de 250 000 $ à 499 999 $, où seulement 39,6 % des fermes ontariennes ont adopté cette pratique.

2.3 Production fourragère laissée dans le pâturage

La production fourragère laissée dans le pâturage est exprimée en fonction de la longueur de l'herbe qui reste à la fin de la saison de pâturage. L'importance de ce qui reste constitue un indicateur de l'intensité du pâturage dans le pré visé. Bien que la quantité optimale varie selon la région, en règle générale, laisser une production fourragère élevée favorise un pâturage en meilleure santé.

La proportion de fermes dont l'herbe laissée est inférieure à un pouce diminue généralement lorsque la taille de la ferme augmente (24,9 % des très petites fermes, comparativement à 17 % des très grandes fermes) (tableau 3). En comparaison, la proportion des fermes dont la production fourragère laissée est de deux à quatre pouces s'accroît généralement avec la taille de la ferme (un peu plus de 30 % des très petites fermes, par rapport à 43 % des très grandes fermes). Ces résultats laissent supposer que les plus grandes fermes gèrent mieux leurs pâturages.

Fait intéressant, le Québec va à l'encontre de la tendance nationale. La proportion des fermes laissant une production fourragère de deux à quatre pouces diminue chez les très grandes fermes, passant de 43,4 % pour la tranche de revenu de 250 000 $ à 499 999 $ à 36,5 % pour la tranche de revenu supérieur à 500 000 $ (tableau A2 en annexe).

Tableau 3 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Canada, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	3 480 [B]	2 760 [A]	3 180 [A]	3 005 [A]	950 [A]	410 [B]	990 [B]	14 775 [A]
De 1 à 2	5 015 [B]	3 880 [A]	4 645 [A]	5 390 [A]	1 905 [B]	645 [B]	1 140 [B]	22 620 [A]
De 2 à 4	4 305 [B]	3 025 [A]	3 765 [A]	5 860 [A]	2 335 [B]	1 035 [B]	940 [B]	21 265 [A]
Plus de 4	1 170 [A]	935 [A]	1 105 [A]	1 735 [A]	675 [A]	315 [B]	315 [A]	6 250 [A]
Total	13 970	10 595	12 705	15 975	5 860	2 405	3 385	64 895
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	24,9	26,1	25,0	18,8	16,2	17,0	29,2	22,8
De 1 à 2	35,9	36,6	36,6	33,7	32,5	26,8	33,7	34,9
De 2 à 4	30,8	28,6	29,6	36,7	39,8	43,0	27,8	32,8
Plus de 4	8,4	8,8	8,7	10,9	11,5	13,1	9,3	9,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

2.4 Réensemencement des pâturages ensemencés

Le réensemencement des pâturages ensemencés permet de reconstituer le contenu en herbe des prés déficitaires et nus ou envahis par les mauvaises herbes. Par conséquent, la nécessité de réensemencer un pré peut constituer un indicateur de la détérioration des pâturages, souvent causée par un broutement très intense.

Une plus forte proportion d'agriculteurs du Canada (soit environ 30 % des fermes de toutes tailles) réensemencent tous les 5 à 10 ans (tableau 4). Une très faible proportion d'agriculteurs réensemencent à des intervalles de 3 ans ou moins, ou de 15 ans ou plus. Bien qu'il soit difficile de dégager une tendance claire lorsque les données sont réparties selon la taille de la ferme, il semble que l'intervalle entre les réensemencements diminue légèrement lorsque la taille de la ferme augmente.

Les provinces où une proportion élevée de fermes déclare des pâturages naturels affichent un taux inférieur de réensemencement des pâturages ensemencés (tableaux A8 à A14 en annexe). Cette situation est particulièrement évidente au Manitoba et en Saskatchewan. Au contraire, seule une petite proportion des fermes du Québec déclarent avoir des pâturages naturels (moins de 10 % dans la plupart des catégories de revenu), alors qu'une proportion relativement élevée indiquent un réensemencement à des intervalles de 3 à 5 ans et de 5 à 10 ans.

Tableau 4 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Canada, 2001

Revenu agricole brut ($)	Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés						
	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
	Nombre de fermes						
Moins de 25 000	1 125 [A]	2 835 [A]	3 950 [B]	1 225 [A]	1 045 [A]	3 745 [B]	13 925
De 25 000 à 49 999	640 [A]	1 885 [A]	3 350 [A]	1 165 [A]	900 [A]	2 700 [A]	10 640
De 50 000 à 99 999	665 [A]	2 625 [A]	3 840 [A]	1 585 [A]	1 080 [A]	3 005 [A]	12 800
De 100 000 à 249 999	955 [A]	3 615 [A]	4 775 [A]	2 150 [A]	1 445 [A]	3 085 [A]	16 025
De 250 000 à 499 999	285 [A]	1 210 [A]	1 680 [A]	800 [A]	635 [A]	1 355 [A]	5 965
500 000 et plus	100 [A]	375 [B]	685 [B]	395 [B]	220 [A]	680 [B]	2 455
Autres	225 [A]	500 [A]	955 [B]	330 [A]	320 [A]	1 155 [B]	3 485
Toutes les catégories de revenu	4 000 [A]	13 050 [A]	19 250 [A]	7 660 [A]	5 640 [A]	15 730 [A]	65 330
	Proportion des fermes (%)						
Moins de 25 000	8,1	20,4	28,4	8,8	7,5	26,9	100
De 25 000 à 49 999	6,0	17,7	31,5	10,9	8,5	25,4	100
De 50 000 à 99 999	5,2	20,5	30,0	12,4	8,4	23,5	100
De 100 000 à 249 999	6,0	22,6	29,8	13,4	9,0	19,3	100
De 250 000 à 499 999	4,8	20,3	28,2	13,4	10,6	22,7	100
500 000 et plus	4,1	15,3	27,9	16,1	9,0	27,7	100
Autres	6,5	14,3	27,4	9,5	9,2	33,1	100
Toutes les catégories de revenu	6,1	20,0	29,5	11,7	8,6	24,1	100

Notes : 1. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

2.5 Meilleures pratiques de gestion des pâturages

Les meilleures pratiques de gestion (MPG) désignent l'ensemble des pratiques de production ou de gestion agricole conçues pour réduire les risques pour l'environnement et créer des avantages écologiques. À cause des différentes conditions écologiques et agronomiques qui règnent dans diverses régions, il existe plusieurs définitions de ce qui constitue une MPG. De plus, les MPG adoptées peuvent varier d'une ferme à l'autre en fonction des caractéristiques physiques, financières et technologiques propres à chaque exploitation agricole. Toutes les pratiques visent cependant des objectifs similaires : gérer les systèmes de production de manière à atteindre les objectifs fixés en matière d'environnement tout en maintenant un niveau de rendement économique satisfaisant. Les MPG liées au pâturage

sont conçues pour prévenir le pâturage excessif et la détérioration des prés qui s'ensuit et assurer la protection des zones riveraines et des plans d'eau de surface.

À l'échelle du Canada, la proportion des fermes ayant déclaré une mise en œuvre complète ou partielle des MPG des pâturages tend à augmenter avec la taille des fermes, passant d'un peu moins de 42 % des fermes ayant un revenu inférieur à 25 000 $ à près de 62 % des fermes ayant un revenu entre 250 000 $ et 499 999 $ (tableau 5). Toutefois, les chiffres diminuent quelque peu pour les très grandes fermes; la proportion s'établit à un peu moins de 58 % pour les fermes dont le revenu est supérieur à 500 000 $. Naturellement, la proportion des agriculteurs indiquant n'être pas au courant des MPG des pâturages propres à leur région affiche une tendance inverse à la taille de la ferme, passant d'un peu plus de 47 % pour les plus petites fermes à un peu moins de 28 % pour les fermes dont le revenu s'établit entre 250 000 $ et 499 999 $. Toutefois, la proportion des très grandes fermes déclarant ne pas être au courant des MPG des pâturages propres à leur région s'établit à presque un tiers.

Tableau 5 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Canada, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	3 505 [B]	2 150 [A]	155 [A]	1 325 [A]	6 420 [B]	13 555
De 25 000 à 49 999	3 050 [A]	1 860 [A]	165 [A]	665 [A]	4 720 [A]	10 460
De 50 000 à 99 999	4 075 [A]	1 990 [A]	185 [A]	745 [A]	5 560 [A]	12 555
De 100 000 à 249 999	5 200 [A]	3 280 [A]	190 [A]	885 [A]	6 165 [A]	15 720
De 250 000 à 499 999	2 390 [B]	1 175 [A]	65 [A]	555 [A]	1 605 [A]	5 790
500 000 et plus	830 [B]	595 [B]	50 [A]	200 [A]	795 [B]	2 470
Autres	930 [B]	400 [A]	90 [A]	185 [A]	1 905 [B]	3 510
Toutes les catégories de revenu	19 975 [A]	11 450 [A]	905 [A]	4 565 [A]	27 180 [A]	64 075
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	25,9	15,9	1,1	9,8	47,4	100
De 25 000 à 49 999	29,2	17,8	1,6	6,4	45,1	100
De 50 000 à 99 999	32,5	15,9	1,5	5,9	44,3	100
De 100 000 à 249 999	33,1	20,9	1,2	5,6	39,2	100
De 250 000 à 499 999	41,3	20,3	1,1	9,6	27,7	100
500 000 et plus	33,6	24,1	2,0	8,1	32,2	100
Autres	26,5	11,4	2,6	5,3	54,3	100
Toutes les catégories de revenu	31,2	17,9	1,4	7,1	42,4	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

3. Superficie en pâturage et nombre d'animaux

Dans les sections précédentes, la taille de la ferme servait de point de repère pour déterminer dans quelle mesure les fermes du Canada ont adopté les diverses pratiques de gestion des pâturages.

Pour approfondir l'analyse des pratiques liées aux bovins en pâturage, des estimations de la superficie en pâturage et du nombre de bovins en pâturage ont été produites.[4] Comme pour les sections précédentes, les résultats ont été répartis en fonction de la taille de la ferme, afin de faciliter les comparaisons. Dans la présente section, les fermes identifiées comme étant des parcs d'engraissement ou des exploitations de finition ont été exclues des résultats.

Dans l'ensemble du Canada, la proportion de pâturages naturels tend à augmenter en même temps que la taille de la ferme (tableau 6). Quelle que soit la taille de la ferme, la proportion de la superficie occupée par les pâturages cultivés ou ensemencés varie entre le cinquième et le tiers de la superficie totale des pâturages. Encore une fois, il existe une certaine diversité selon la région. Malgré les limites des données disponibles pour des raisons de confidentialité et de fiabilité, il est tout de même clair que la proportion de pâturages cultivés ou ensemencés est bien supérieure au Québec et en Ontario, par rapport aux provinces des Prairies (tableaux A22 à A27 en annexe).[5]

4. Dans cette section, les résultats de l'EGA ont été combinés aux estimations de la superficie en pâturage et du nombre d'animaux du Recensement de l'agriculture de 2001. Ces résultats étendus continuent d'être désignés comme étant les résultats de l'EGA.

5. La Colombie-Britannique n'est pas prise en compte en raison des limites des données.

Tableau 6 : Superficie en pâturage dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Canada, 2001

Revenu agricole brut ($)	Pâturage cultivé ou ensemencé	Pâturage naturel	Total
		Nombre d'acres	
Moins de 25 000	488 410 [C]	1 336 240 [D]	1 824 650
De 25 000 à 49 999	812 420 [B]	1 947 700 [C]	2 760 130
De 50 000 à 99 999	1 444 740 [A]	3 641 170 [C]	5 085 900
De 100 000 à 249 999	2 120 870 [A]	6 422 190 [C]	8 543 060
De 250 000 à 499 999	684 290 [B]	2 671 930 [E]	3 356 210
500 000 et plus	X	F	3 040 700
Autres	X	X	2 169 380
Toutes les catégories de revenu	6 610 590 [A]	20 175 740 [C]	26 786 330
		Proportion d'acres (%)	
Moins de 25 000	26,8	73,2	100
De 25 000 à 49 999	29,4	70,6	100
De 50 000 à 99 999	28,4	71,6	100
De 100 000 à 249 999	24,8	75,2	100
De 250 000 à 499 999	20,4	79,6	100
500 000 et plus	X	F	100
Autres	X	X	100
Toutes les catégories de revenu	24,7	75,3	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Le calcul du taux de chargement (nombre d'animaux par acre de pâturage) permet d'obtenir une meilleure idée de la gestion des pâturages au Canada. Encore une fois, les résultats sont présentés pour l'ensemble du Canada et pour chaque province, et sont répartis selon la taille de la ferme. À l'échelle du pays, le taux de chargement varie très peu en fonction de la taille de la ferme (tableau 7). Les chiffres indiquent environ 0,3 animal en pâturage pour chaque acre de pâturage.

Tableau 7 : Relation entre la superficie en pâturage et le nombre de bovins et de veaux dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Canada, 2001

Revenu agricole brut ($)	Superficie totale de pâturage (acres)	Total des bovins et des veaux	Nombre total d'animaux par acre de pâturage
Moins de 25 000	1 824 650	578 890 [A]	0,32
De 25 000 à 49 999	2 760 130	900 310 [A]	0,33
De 50 000 à 99 999	5 085 900	1 570 790 [A]	0,31
De 100 000 à 249 999	8 543 060	2 639 860 [A]	0,31
De 250 000 à 499 999	3 356 210	1 147 280 [A]	0,34
500 000 et plus	3 040 700	818 800 [A]	0,27
Autres	2 169 380	514 010 [A]	0,24
Toutes les catégories de revenu	26 786 330	8 171 640 [A]	0,31

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Les chiffres font de nouveau état d'une variation régionale considérable (tableaux A28 à A33 en annexe).[6] Les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ontario affichent un taux de chargement supérieur par rapport aux provinces des Prairies. De plus, les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ontario montrent une hausse marquée du nombre de bovins par acre lorsque la taille de la ferme augmente, atteignant un sommet de près de 3,5 têtes de bovins en pâturage par acre dans les très grandes fermes de l'Ontario. Il est intéressant de comparer ce très haut taux de chargement des très grandes fermes de ces provinces avec la proportion élevée de fermes qui déclarent laisser une production fourragère de deux à quatre pouces dans les pâturages. Les provinces au centre et à l'est du Canada peuvent se permettre un taux de chargement plus élevé tout en laissant plus d'herbe dans le pâturage, en raison de conditions d'humidité plus favorables.

Au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, les résultats varient entre environ 0,2 et 0,3 tête pour chaque acre de pâturage (sauf pour les très grandes fermes au Manitoba et en Saskatchewan, où on compte 0,5 tête de bovin en pâturage par acre et les très grandes fermes de l'Alberta où le rapport est de 0,15 tête par acre). Contrairement aux provinces de l'Atlantique, au Québec et à l'Ontario, il n'y a aucune augmentation notable du taux de chargement en fonction de la taille de la ferme.

6. La Colombie-Britannique n'est pas prise en compte en raison des limites des données.

4. Sommaire

Dans le présent article, on a recours aux données de l'EGA de 2001 et du Recensement de l'agriculture de 2001 pour examiner un certain nombre de pratiques de gestion des pâturages dans les fermes canadiennes. En vue d'obtenir une meilleure estimation des différentes pratiques, on a limité les données aux fermes tirant au moins 51 % de leur revenu agricole brut de l'élevage de bovins ou de vaches laitières et déclarant avoir des bovins en pâturage.

Voici un résumé des résultats :

- Au Canada, 69 % des très grandes fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage adoptent une certaine forme de pâturage en rotation, comparativement à 80 % des fermes dont le revenu agricole brut s'établit entre 25 000 $ et 49 999 $.

- À l'échelle provinciale, l'Alberta affiche la plus grande proportion de fermes mettant en œuvre le pâturage en rotation pour toutes les catégories de revenu supérieures à 50 000 $. L'Ontario tend à afficher les plus faibles proportions, quelle que soit la taille de la ferme.

- La proportion de fermes laissant une production fourragère de moins d'un pouce diminue de manière générale lorsque la taille de la ferme augmente. Au contraire, la proportion de fermes ayant laissé de l'herbe de deux à quatre pouces s'accroît en même temps que la taille de la ferme.

- Quelle que soit la taille de la ferme, environ 30 % des agriculteurs réensemencent les pâturages ensemencés tous les 5 à 10 ans. Seule une très faible proportion des agriculteurs réensemencent à des intervalles de 3 ans ou moins, ou de 15 ans ou plus.

- La proportion des fermes qui déclarent une mise en œuvre complète ou partielle des MPG des pâturages a tendance à augmenter avec la taille de la ferme. Cependant, la proportion des agriculteurs exploitant une très grande ferme qui déclarent ne pas être au courant des MPG propres à leur région demeure à presque un tiers.

- Dans l'ensemble du Canada, la proportion des pâturages naturels tend à augmenter avec la taille de la ferme. À l'échelle régionale, la proportion de pâturages naturels est beaucoup plus élevée dans les provinces des Prairies qu'au Québec et en Ontario.

- Le taux de chargement (nombre de bovins par acre de terre) est supérieur dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario. En outre, dans ces régions, le taux de chargement s'accroît considérablement avec la taille de la ferme.

Il importe de se rappeler que les données présentées ci-dessus se rapportent uniquement à l'année 2001. Elles procurent donc un point de repère pour les données relatives aux pratiques de pâturage mises en œuvre dans les fermes d'élevage canadiennes. Il va de soi que l'enquête et l'analyse doivent être effectuées à des intervalles réguliers pour permettre de repérer les changements qui s'opèrent dans les pratiques de gestion des pâturages. Cette démarche servira à améliorer la collecte et la diffusion de données agro-environnementales et à accroître leur importance pour l'orientation et la mise en œuvre des stratégies.

Annexe A : tableaux supplémentaires

Tableau A1 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, provinces de l'Atlantique, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	245 [D]	110 [D]	70 [D]	140 [C]	35 [C]	X	X	630 [B]
De 1 à 2	315 [D]	105 [D]	150 [E]	170 [C]	80 [D]	X	F	920 [B]
De 2 à 4	X	X	35 [C]	X	110 [D]	70 [E]	X	670 [B]
Plus de 4	X	X	0	X	40 [C]	X	X	125 [A]
Total	800	330	260	450	255	F	F	2 345
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	30,6	33,3	26,9	31,1	13,7	X	X	26,9
De 1 à 2	39,4	31,8	57,7	37,8	31,4	X	F	39,2
De 2 à 4	X	X	13,5	X	43,1	50,0	X	28,6
Plus de 4	X	X	0,0	X	15,7	X	X	5,3
Total	100	100	100	100	100	F	F	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A2 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Québec, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	385 [D]	X	310 [B]	585 [A]	160 [B]	40 [C]	F	1 765 [A]
De 1 à 2	505 [D]	X	810 [C]	1 305 [B]	485 [C]	145 [D]	X	3 810 [A]
De 2 à 4	600 [E]	X	700 [B]	1 830 [B]	645 [C]	135 [D]	X	4 355 [A]
Plus de 4	135 [B]	X	150 [A]	570 [A]	195 [B]	40 [C]	X	1 190 [A]
Total	1 625	X	1 980	4 290	1 485	370	F	11 120
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	23,7	X	15,7	13,6	10,8	10,8	F	15,9
De 1 à 2	31,1	X	40,9	30,4	32,7	39,2	X	34,3
De 2 à 4	36,9	X	35,4	42,7	43,4	36,5	X	39,2
Plus de 4	8,3	X	7,6	13,3	13,1	10,8	X	10,7
Total	100	X	100	100	100	100	F	100,0

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A3 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Ontario, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	750 [B]	345 [B]	275 [B]	470 [A]	250 [B]	100 [C]	70 [C]	2 255 [A]
De 1 à 2	1 680 [B]	815 [B]	920 [C]	915 [B]	580 [C]	145 [C]	155 [D]	5 200 [A]
De 2 à 4	1 410 [B]	680 [B]	615 [B]	1 425 [B]	650 [C]	345 [D]	250 [D]	5 355 [A]
Plus de 4	460 [A]	245 [B]	200 [B]	415 [A]	245 [B]	60 [B]	40 [B]	1 680 [A]
Total	4 300	2 090	2 005	3 225	1 715	650	515	14 490
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	17,4	16,5	13,7	14,6	14,6	15,4	13,6	15,6
De 1 à 2	39,1	39,0	45,9	28,4	33,8	22,3	30,1	35,9
De 2 à 4	32,8	32,5	30,7	44,2	37,9	53,1	48,5	37,0
Plus de 4	10,7	11,7	10,0	12,9	14,3	9,2	7,8	11,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Notes : 1. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A4 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Manitoba, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	225 [D]	190 [B]	215 [B]	110 [B]	40 [C]	X	X	855 [A]
De 1 à 2	275 [D]	405 [C]	315 [C]	455 [C]	115 [E]	X	X	1 690 [B]
De 2 à 4	505 [D]	360 [C]	635 [C]	435 [C]	115 [D]	F	X	2 260 [B]
Plus de 4	95 [C]	170 [B]	105 [B]	160 [B]	30 [C]	F	X	655 [A]
Total	1 100	1 130	1 265	1 160	295	F	X	5 460
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	20,5	16,8	17,0	9,5	13,6	X	X	15,7
De 1 à 2	25,0	35,8	24,9	39,2	39,0	X	X	31,0
De 2 à 4	45,9	31,9	50,2	37,5	39,0	F	X	41,4
Plus de 4	8,6	15,0	8,3	13,8	10,2	F	X	12,0
Total	100	100	100	100	100	F	X	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A5 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Saskatchewan, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	620 [E]	625 [C]	740 [B]	605 [B]	105 [D]	55 [D]	295 [C]	3,050 [A]
De 1 à 2	575 [E]	575 [C]	730 [B]	880 [B]	X	X	445 [D]	3,330 [A]
De 2 à 4	X	305 [B]	500 [B]	640 [B]	170 [E]	95 [E]	X	2,235 [A]
Plus de 4	X	120 [B]	225 [B]	100 [A]	X	X	X	635 [A]
Total	1,595	1,620	2,200	2,230	380	215	995	9,250
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	38.9	38.6	33.6	27.1	27.6	25.6	29.6	33.0
De 1 à 2	36.1	35.5	33.2	39.5	X	X	44.7	36.0
De 2 à 4	X	18.8	22.7	28.7	44.7	44.2	X	24.2
Plus de 4	X	7.4	10.2	4.5	X	X	X	6.9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A6 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Alberta, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	1 115 [C]	1 240 [B]	1 535 [B]	1 080 [B]	355 [B]	185 [C]	470 [C]	5 990 [A]
De 1 à 2	1 340 [D]	1 305 [B]	1 655 [B]	1 580 [B]	525 [C]	225 [C]	325 [C]	6 960 [A]
De 2 à 4	950 [C]	835 [B]	1 080 [B]	1 165 [B]	505 [C]	280 [D]	235 [B]	5 055 [A]
Plus de 4	285 [B]	150 [A]	385 [A]	350 [A]	95 [A]	105 [B]	90 [B]	1 450 [A]
Total	3 690	3 535	4 660	4 180	1 480	790	1 120	19 455
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	30,2	35,1	32,9	25,8	24,0	23,4	42,0	30,8
De 1 à 2	36,3	36,9	35,5	37,8	35,5	28,5	29,0	35,8
De 2 à 4	25,7	23,6	23,2	27,9	34,1	35,4	21,0	26,0
Plus de 4	7,7	4,2	8,3	8,4	6,4	13,3	8,0	7,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A7 : Production fourragère annuelle laissée dans le pâturage par les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Colombie-Britannique, 2001

Production fourragère laissée dans le pâturage (pouces)	Revenu agricole brut ($)							
	Moins de 25 000	De 25 000 à 49 999	De 50 000 à 99 999	De 100 000 à 249 999	De 250 000 à 499 999	500 000 et plus	Autres	Toutes les catégories de revenu
	Nombre de fermes							
Moins de 1	125 [C]	25 [A]	40 [C]	25 [B]	X	X	X	235 [A]
De 1 à 2	320 [D]	130 [C]	75 [D]	80 [C]	X	35 [D]	X	715 [B]
De 2 à 4	270 [D]	340 [D]	200 [E]	225 [D]	X	70 [E]	F	1 325 [B]
Plus de 4	135 [C]	140 [C]	40 [C]	115 [D]	X	X	25 [D]	535 [B]
Total	850	640	355	455	245	125	135	2 810
	Proportion des fermes (%)							
Moins de 1	14,7	3,9	11,3	5,5	X	X	X	8,4
De 1 à 2	37,6	20,3	21,1	17,6	X	28,0	X	25,4
De 2 à 4	31,8	53,1	56,3	49,5	X	56,0	F	47,2
Plus de 4	15,9	21,9	11,3	25,3	X	X	18,5	19,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A8 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, provinces de l'Atlantique, 2001

Revenu agricole brut ($)	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
			Nombre de fermes				
Moins de 25 000	X	130 [C]	195 [D]	120 [D]	X	245 [D]	805
De 25 000 à 49 999	X	50 [B]	X	X	70 [C]	X	330
De 50 000 à 99 999	25 [B]	45 [C]	60 [C]	45 [D]	30 [C]	70 [D]	275
De 100 000 à 249 999	35 [B]	95 [C]	135 [C]	55 [B]	60 [B]	55 [B]	435
De 250 000 à 499 999	X	X	95 [D]	25 [B]	60 [D]	50 [C]	255
500 000 et plus	X	30 [D]	45 [D]	X	X	X	130
Autres	X	X	X	0	X	35 [E]	105
Toutes les catégories de revenu	175 [A]	410 [A]	635 [B]	310 [A]	270 [A]	540 [B]	2 340
			Proportion des fermes (%)				
Moins de 25 000	X	16,1	24,2	14,9	X	30,4	100
De 25 000 à 49 999	X	15,2	X	X	21,2	X	100
De 50 000 à 99 999	9,1	16,4	21,8	16,4	10,9	25,5	100
De 100 000 à 249 999	8,0	21,8	31,0	12,6	13,8	12,6	100
De 250 000 à 499 999	X	X	37,3	9,8	23,5	19,6	100
500 000 et plus	X	23,1	34,6	X	X	X	100
Autres	X	X	X	0,0	X	33,3	100
Toutes les catégories de revenu	7,5	17,5	27,1	13,2	11,5	23,1	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A9 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Québec, 2001

Revenu agricole brut ($)	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
			Nombre de fermes				
Moins de 25 000	X	590 [D]	X	X	X	185 [D]	1 635
De 25 000 à 49 999	145 [B]	X	475 [C]	X	X	X	1 260
De 50 000 à 99 999	150 [A]	885 [C]	660 [B]	X	X	185 [A]	1 980
De 100 000 à 249 999	225 [A]	1 900 [B]	1 580 [B]	X	X	380 [A]	4 310
De 250 000 à 499 999	115 [B]	595 [C]	495 [C]	X	X	135 [B]	1 475
500 000 et plus	X	85 [D]	125 [D]	85 [D]	X	65 [D]	385
Autres	X	X	F	0	0	X	115
Toutes les catégories de revenu	915 [A]	4 535 [A]	3 895 [A]	585 [A]	110 [A]	1 095 [A]	11 135
			Proportion des fermes (%)				
Moins de 25 000	X	36,1	X	X	X	11,3	100
De 25 000 à 49 999	11,5	X	37,7	X	X	X	100
De 50 000 à 99 999	7,6	44,7	33,3	X	X	9,3	100
De 100 000 à 249 999	5,2	44,1	36,7	X	X	8,8	100
De 250 000 à 499 999	7,8	40,3	33,6	X	X	9,2	100
500 000 et plus	X	22,1	32,5	22,1	X	16,9	100
Autres	X	X	F	0,0	0,0	X	100
Toutes les catégories de revenu	8,2	40,7	35,0	5,3	1,0	9,8	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A10 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Ontario, 2001

Revenu agricole brut ($)	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
			Nombre de fermes				
Moins de 25 000	465 [B]	965 [B]	1 195 [B]	385 [B]	440 [B]	820 [B]	4 270
De 25 000 à 49 999	265 [B]	575 [B]	535 [B]	125 [A]	230 [B]	400 [B]	2 130
De 50 000 à 99 999	215 [B]	630 [B]	560 [B]	240 [B]	145 [A]	205 [B]	1 995
De 100 000 à 249 999	430 [A]	715 [B]	860 [B]	260 [A]	315 [A]	660 [B]	3 240
De 250 000 à 499 999	90 [A]	330 [B]	485 [B]	170 [B]	180 [B]	535 [B]	1 790
500 000 et plus	X	130 [C]	145 [C]	X	X	270 [D]	665
Autres	X	145 [D]	115 [C]	X	X	115 [C]	545
Toutes les catégories de revenu	1 555 [A]	3 495 [A]	3 885 [A]	1 270 [A]	1 435 [A]	3 005 [A]	14 645
			Proportion des fermes (%)				
Moins de 25 000	10,9	22,6	28,0	9,0	10,3	19,2	100
De 25 000 à 49 999	12,4	27,0	25,1	5,9	10,8	18,8	100
De 50 000 à 99 999	10,8	31,6	28,1	12,0	7,3	10,3	100
De 100 000 à 249 999	13,3	22,1	26,5	8,0	9,7	20,4	100
De 250 000 à 499 999	5,0	18,4	27,1	9,5	10,1	29,9	100
500 000 et plus	X	19,5	21,8	X	X	40,6	100
Autres	X	26,6	21,1	X	X	21,1	100
Toutes les catégories de revenu	10,6	23,9	26,5	8,7	9,8	20,5	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A11 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Manitoba, 2001

Revenu agricole brut ($)	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
			Nombre de fermes				
Moins de 25 000	X	X	280 [D]	X	X	555 [E]	1 070
De 25 000 à 49 999	60 [B]	145 [B]	245 [C]	60 [A]	110 [B]	505 [C]	1 125
De 50 000 à 99 999	65 [A]	80 [B]	275 [B]	170 [B]	90 [B]	600 [C]	1 280
De 100 000 à 249 999	X	95 [B]	335 [C]	190 [B]	X	440 [C]	1 165
De 250 000 à 499 999	X	X	X	50 [D]	40 [C]	190 [E]	305
500 000 et plus	X	0	X	F	X	F	115
Autres	X	70 [C]	95 [D]	X	X	X	420
Toutes les catégories de revenu	205 [A]	465 [A]	1 235 [A]	590 [A]	450 [A]	2 520 [B]	5 465
			Proportion des fermes (%)				
Moins de 25 000	X	X	26,2	X	X	51,9	100
De 25 000 à 49 999	5,3	12,9	21,8	5,3	9,8	44,9	100
De 50 000 à 99 999	5,1	6,3	21,5	13,3	7,0	46,9	100
De 100 000 à 249 999	X	8,2	28,8	16,3	X	37,8	100
De 250 000 à 499 999	X	X	X	16,4	13,1	62,3	100
500 000 et plus	X	0,0	X	F	X	F	100
Autres	X	16,7	22,6	X	X	X	100
Toutes les catégories de revenu	3,8	8,5	22,6	10,8	8,2	46,1	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A12 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Saskatchewan, 2001

Revenu agricole brut ($)	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
			Nombre de fermes				
Moins de 25 000	X	X	410 [D]	X	165 [D]	745 [E]	1 565
De 25 000 à 49 999	X	110 [A]	445 [B]	245 [B]	X	700 [C]	1 600
De 50 000 à 99 999	110 [A]	100 [A]	540 [B]	240 [B]	190 [A]	1 085 [C]	2 265
De 100 000 à 249 999	115 [A]	165 [A]	400 [B]	525 [B]	365 [B]	660 [B]	2 230
De 250 000 à 499 999	X	60 [C]	40 [C]	160 [E]	105 [D]	X	385
500 000 et plus	X	X	50 [D]	50 [D]	40 [D]	85 [E]	225
Autres	X	X	205 [C]	X	X	X	1 030
Toutes les catégories de revenu	305 [A]	665 [A]	2 090 [A]	1 405 [A]	1 035 [A]	3 805 [A]	9 305
			Proportion des fermes (%)				
Moins de 25 000	X	X	26,2	X	10,5	47,6	100
De 25 000 à 49 999	X	6,9	27,8	15,3	X	43,8	100
De 50 000 à 99 999	4,9	4,4	23,8	10,6	8,4	47,9	100
De 100 000 à 249 999	5,2	7,4	17,9	23,5	16,4	29,6	100
De 250 000 à 499 999	X	15,6	10,4	41,6	27,3	X	100
500 000 et plus	X	X	22,2	22,2	17,8	37,8	100
Autres	X	X	19,9	X	X	X	100
Toutes les catégories de revenu	3,3	7,1	22,5	15,1	11,1	40,9	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A13 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Alberta, 2001

Revenu agricole brut ($)	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
			Nombre de fermes				
Moins de 25 000	X	805 [C]	1 165 [C]	400 [B]	X	950 [C]	3 705
De 25 000 à 49 999	105 [A]	425 [A]	1 385 [B]	535 [A]	360 [A]	755 [B]	3 565
De 50 000 à 99 999	90 [A]	810 [A]	1 610 [B]	785 [A]	615 [A]	755 [A]	4 665
De 100 000 à 249 999	135 [A]	585 [A]	1 310 [B]	850 [A]	540 [A]	765 [A]	4 185
De 250 000 à 499 999	X	X	470 [C]	260 [B]	X	370 [B]	1 495
500 000 et plus	50 [B]	100 [B]	280 [C]	125 [B]	100 [B]	160 [C]	815
Autres	75 [B]	X	405 [C]	165 [B]	X	265 [C]	1 140
Toutes les catégories de revenu	615 [A]	2 990 [A]	6 625 [A]	3 130 [A]	2 210 [A]	4 020 [A]	19 590
			Proportion des fermes (%)				
Moins de 25 000	X	21,7	31,4	10,8	X	25,6	100
De 25 000 à 49 999	2,9	11,9	38,8	15,0	10,1	21,2	100
De 50 000 à 99 999	1,9	17,4	34,5	16,8	13,2	16,2	100
De 100 000 à 249 999	3,2	14,0	31,3	20,3	12,9	18,3	100
De 250 000 à 499 999	X	X	31,4	17,4	X	24,7	100
500 000 et plus	6,1	12,3	34,4	15,3	12,3	19,6	100
Autres	6,6	X	35,5	14,5	X	23,2	100
Toutes les catégories de revenu	3,1	15,3	33,8	16,0	11,3	20,5	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A14 : Fréquence de réensemencement des pâturages ensemencés dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Colombie-Britannique, 2001

Revenu agricole brut ($)	À des intervalles de moins de 3 ans	À des intervalles de 3 à 5 ans	À des intervalles de 5 à 10 ans	À des intervalles de 10 à 15 ans	À des intervalles de plus de 15 ans	Ne s'applique pas (pâturage naturel)	Total
			Nombre de fermes				
Moins de 25 000	X	X	210 [C]	X	X	240 [C]	855
De 25 000 à 49 999	X	120 [C]	185 [C]	105 [C]	X	165 [C]	630
De 50 000 à 99 999	X	75 [D]	145 [D]	X	0	100 [D]	355
De 100 000 à 249 999	X	X	155 [D]	70 [C]	X	135 [D]	460
De 250 000 à 499 999	40 [C]	45 [C]	80 [D]	X	X	55 [D]	265
500 000 et plus	X	40 [D]	40 [D]	X	X	25 [D]	125
Autres	X	X	65 [E]	X	X	25 [D]	145
Toutes les catégories de revenu	210 [A]	485 [A]	875 [B]	365 [A]	130 [A]	755 [B]	2 820
			Proportion des fermes (%)				
Moins de 25 000	X	X	24,6	X	X	28,1	100
De 25 000 à 49 999	X	19,0	29,4	16,7	X	26,2	100
De 50 000 à 99 999	X	21,1	40,8	X	0,0	28,2	100
De 100 000 à 249 999	X	X	33,7	15,2	X	29,3	100
De 250 000 à 499 999	15,1	17,0	30,2	X	X	20,8	100
500 000 et plus	X	32,0	32,0	X	X	20,0	100
Autres	X	X	44,8	X	X	17,2	100
Toutes les catégories de revenu	7,4	17,2	31,0	12,9	4,6	26,8	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A15 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, provinces de l'Atlantique, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	X	105 [C]	X	X	490 [E]	765
De 25 000 à 49 999	85 [D]	65 [D]	X	X	150 [D]	310
De 50 000 à 99 999	75 [D]	40 [C]	X	X	X	260
De 100 000 à 249 999	X	X	X	X	280 [D]	410
De 250 000 à 499 999	95 [D]	30 [C]	X	X	105 [D]	255
500 000 et plus	50 [D]	50 [E]	25 [D]	X	X	140
Autres	35 [E]	X	X	X	45 [E]	105
Toutes les catégories de revenu	490 [A]	370 [A]	60 [A]	130 [A]	1 215 [B]	2 265
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	X	13,7	X	X	64,1	100
De 25 000 à 49 999	27,4	21,0	X	X	48,4	100
De 50 000 à 99 999	28,8	15,4	X	X	X	100
De 100 000 à 249 999	X	X	X	X	68,3	100
De 250 000 à 499 999	37,3	11,8	X	X	41,2	100
500 000 et plus	35,7	35,7	17,9	X	X	100
Autres	33,3	X	X	X	42,9	100
Toutes les catégories de revenu	21,6	16,3	2,6	5,7	53,6	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A16 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Québec, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	830 [D]	390 [E]	X	X	235 [D]	1 585
De 25 000 à 49 999	X	X	X	215 [B]	X	1 200
De 50 000 à 99 999	1 110 [C]	565 [B]	0	130 [A]	115 [A]	1 920
De 100 000 à 249 999	2 375 [B]	1 275 [B]	X	360 [A]	X	4 155
De 250 000 à 499 999	955 [C]	370 [B]	0	70 [A]	35 [A]	1 430
500 000 et plus	210 [E]	150 [D]	0	X	X	385
Autres	X	X	0	X	0	100
Toutes les catégories de revenu	6 145 [A]	3 085 [A]	X	925 [A]	X	10 755
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	52,4	24,6	X	X	14,8	100
De 25 000 à 49 999	X	X	X	17,9	X	100
De 50 000 à 99 999	57,8	29,4	0,0	6,8	6,0	100
De 100 000 à 249 999	57,2	30,7	X	8,7	X	100
De 250 000 à 499 999	66,8	25,9	0,0	4,9	2,4	100
500 000 et plus	54,5	39,0	0,0	X	X	100
Autres	X	X	0,0	X	0,0	100
Toutes les catégories de revenu	57,1	28,7	X	8,6	X	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A17 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Ontario, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	780 [B]	X	X	X	2 255 [C]	4 120
De 25 000 à 49 999	430 [B]	550 [B]	45 [A]	90 [A]	980 [C]	2 095
De 50 000 à 99 999	590 [B]	X	X	X	915 [C]	1 935
De 100 000 à 249 999	680 [B]	715 [B]	45 [A]	245 [A]	1 425 [B]	3 110
De 250 000 à 499 999	545 [B]	430 [B]	55 [A]	270 [B]	435 [B]	1 735
500 000 et plus	130 [C]	180 [D]	X	X	255 [D]	665
Autres	90 [C]	100 [C]	X	X	300 [D]	530
Toutes les catégories de revenu	3 230 [A]	2 845 [A]	245 [A]	1 305 [A]	6 570 [A]	14 195
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	18,9	X	X	X	54,7	100
De 25 000 à 49 999	20,5	26,3	2,1	4,3	46,8	100
De 50 000 à 99 999	30,5	X	X	X	47,3	100
De 100 000 à 249 999	21,9	23,0	1,4	7,9	45,8	100
De 250 000 à 499 999	31,4	24,8	3,2	15,6	25,1	100
500 000 et plus	19,5	27,1	X	X	38,3	100
Autres	17,0	18,9	X	X	56,6	100
Toutes les catégories de revenu	22,8	20,0	1,7	9,2	46,3	100

Notes : 1. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A18 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Manitoba, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	385 [E]	125 [D]	X	X	500 [D]	1 090
De 25 000 à 49 999	335 [C]	190 [B]	0	45 [A]	565 [D]	1 135
De 50 000 à 99 999	445 [C]	205 [B]	X	X	530 [C]	1 240
De 100 000 à 249 999	270 [C]	325 [C]	X	X	510 [C]	1 155
De 250 000 à 499 999	125 [E]	50 [D]	X	X	110 [D]	295
500 000 et plus	F	F	X	0	X	110
Autres	X	X	X	X	X	415
Toutes les catégories de revenu	1 755 [B]	1 000 [A]	55 [A]	220 [A]	2 415 [B]	5 445
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	35,3	11,5	X	X	45,9	100
De 25 000 à 49 999	29,5	16,7	0,0	4,0	49,8	100
De 50 000 à 99 999	35,9	16,5	X	X	42,7	100
De 100 000 à 249 999	23,4	28,1	X	X	44,2	100
De 250 000 à 499 999	42,4	16,9	X	X	37,3	100
500 000 et plus	F	F	X	0,0	X	100
Autres	X	X	X	X	X	100
Toutes les catégories de revenu	32,2	18,4	1,0	4,0	44,4	100

Notes : 1. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A19 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Saskatchewan, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	X	X	X	X	985 [E]	1 600
De 25 000 à 49 999	375 [B]	205 [B]	75 [A]	120 [B]	770 [C]	1 545
De 50 000 à 99 999	465 [B]	255 [B]	100 [A]	180 [A]	1 200 [C]	2 200
De 100 000 à 249 999	420 [B]	335 [B]	65 [A]	60 [A]	1 375 [C]	2 255
De 250 000 à 499 999	115 [D]	45 [C]	0	40 [C]	190 [E]	390
500 000 et plus	45 [D]	45 [D]	X	X	135 [E]	240
Autres	X	X	X	X	710 [D]	1 065
Toutes les catégories de revenu	1 820 [A]	1 200 [A]	360 [A]	565 [A]	5 370 [B]	9 315
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	X	X	X	X	61,6	100
De 25 000 à 49 999	24,3	13,3	4,9	7,8	49,8	100
De 50 000 à 99 999	21,1	11,6	4,5	8,2	54,5	100
De 100 000 à 249 999	18,6	14,9	2,9	2,7	61,0	100
De 250 000 à 499 999	29,5	11,5	0,0	10,3	48,7	100
500 000 et plus	18,8	18,8	X	X	56,3	100
Autres	X	X	X	X	66,7	100
Toutes les catégories de revenu	19,5	12,9	3,9	6,1	57,6	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A20 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Alberta, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	845 [C]	575 [C]	X	X	1 790 [D]	3 615
De 25 000 à 49 999	920 [B]	435 [A]	X	X	2 035 [B]	3 545
De 50 000 à 99 999	1 185 [B]	635 [A]	X	X	2 565 [B]	4 655
De 100 000 à 249 999	1 105 [B]	540 [A]	25 [A]	135 [A]	2 355 [B]	4 160
De 250 000 à 499 999	395 [B]	215 [D]	0	125 [A]	705 [C]	1 440
500 000 et plus	285 [C]	120 [D]	0	75 [B]	330 [D]	810
Autres	315 [C]	110 [D]	0	75 [B]	630 [D]	1 130
Toutes les catégories de revenu	5 060 [A]	2 620 [A]	70 [A]	1 200 [A]	10 410 [A]	19 360
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	23,4	15,9	X	X	49,5	100
De 25 000 à 49 999	26,0	12,3	X	X	57,4	100
De 50 000 à 99 999	25,5	13,6	X	X	55,1	100
De 100 000 à 249 999	26,6	13,0	0,6	3,2	56,6	100
De 250 000 à 499 999	27,4	14,9	0,0	8,7	49,0	100
500 000 et plus	35,2	14,8	0,0	9,3	40,7	100
Autres	27,9	9,7	0,0	6,6	55,8	100
Toutes les catégories de revenu	26,1	13,5	0,4	6,2	53,8	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A21 : Degré de mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion des pâturages dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Colombie-Britannique, 2001

Revenu agricole brut ($)	Entièrement mises en œuvre	Partiellement mises en œuvre	Non disponibles dans la région	Non pertinentes pour l'exploitation	Pas au courant des MPG dans la région	Total
			Nombre de fermes			
Moins de 25 000	385 [D]	X	X	X	165 [D]	800
De 25 000 à 49 999	285 [D]	105 [C]	X	X	180 [D]	610
De 50 000 à 99 999	X	X	X	X	105 [D]	355
De 100 000 à 249 999	300 [D]	X	X	30 [B]	95 [C]	465
De 250 000 à 499 999	150 [E]	35 [B]	X	X	X	250
500 000 et plus	55 [E]	X	X	X	45 [E]	126
Autres	F	X	X	X	X	145
Toutes les catégories de revenu	1 475 [B]	330 [A]	90 [A]	230 [A]	635 [B]	2 760
			Proportion des fermes (%)			
Moins de 25 000	48,1	X	X	X	20,6	100
De 25 000 à 49 999	46,7	17,2	X	X	29,5	100
De 50 000 à 99 999	X	X	X	X	29,6	100
De 100 000 à 249 999	64,5	X	X	6,5	20,4	100
De 250 000 à 499 999	60,0	14,0	X	X	X	100
500 000 et plus	43,7	X	X	X	35,7	100
Autres	F	X	X	X	X	100
Toutes les catégories de revenu	53,4	12,0	3,3	8,3	23,0	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A22 : Superficie en pâturage dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, provinces de l'Atlantique, 2001

Revenu agricole brut ($)	Pâturage cultivé ou ensemencé	Pâturage naturel	Total
		Nombre d'acres	
Moins de 25 000	X	F	31 670
De 25 000 à 49 999	X	F	19 600
De 50 000 à 99 999	X	F	24 580
De 100 000 à 249 999	16 350 [E]	8 280 [D]	24 630
De 250 000 à 499 999	8 880 [E]	4 080 [D]	12 950
500 000 et plus	F	X	17 490
Autres	F	F	5 150
Toutes les catégories de revenu	71 290 [C]	64 940 [C]	136 240
		Proportion d'acres (%)	
Moins de 25 000	X	F	100
De 25 000 à 49 999	X	F	100
De 50 000 à 99 999	X	F	100
De 100 000 à 249 999	66,4	33,6	100
De 250 000 à 499 999	68,5	31,5	100
500 000 et plus	F	X	100
Autres	F	F	100
Toutes les catégories de revenu	52,3	47,7	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A23 : Superficie en pâturage dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Québec, 2001

Revenu agricole brut ($)	Pâturage cultivé ou ensemencé	Pâturage naturel	Total
		Nombre d'acres	
Moins de 25 000	F	F	54 980
De 25 000 à 49 999	35 650 [D]	36 170 [D]	71 820
De 50 000 à 99 999	62 550 [C]	52 640 [D]	115 190
De 100 000 à 249 999	97 740 [C]	52 430 [C]	150 170
De 250 000 à 499 999	40 580 [D]	27 770 [D]	68 340
500 000 et plus	F	X	30 500
Autres	X	F	9 490
Toutes les catégories de revenu	282 800 [B]	217 790 [B]	500 600
		Proportion d'acres (%)	
Moins de 25 000	F	F	100
De 25 000 à 49 999	49,6	50,4	100
De 50 000 à 99 999	54,3	45,7	100
De 100 000 à 249 999	65,1	34,9	100
De 250 000 à 499 999	59,4	40,6	100
500 000 et plus	F	X	100
Autres	X	F	100
Toutes les catégories de revenu	56,5	43,5	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A24 : Superficie en pâturage dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Ontario, 2001

Revenu agricole brut ($)	Pâturage cultivé ou ensemencé	Pâturage naturel	Total
		Nombre d'acres	
Moins de 25 000	71 400 [D]	245 470 [E]	316 880
De 25 000 à 49 999	76 830 [C]	121 870 [D]	198 700
De 50 000 à 99 999	60 760 [D]	85 500 [E]	146 260
De 100 000 à 249 999	X	F	253 560
De 250 000 à 499 999	48 130 [D]	39 840 [E]	87 970
500 000 et plus	X	F	38 780
Autres	X	F	31 890
Toutes les catégories de revenu	374 840 [A]	698 060 [D]	1 072 910
		Proportion d'acres (%)	
Moins de 25 000	22,5	77,5	100
De 25 000 à 49 999	38,7	61,3	100
De 50 000 à 99 999	41,5	58,5	100
De 100 000 à 249 999	X	F	100
De 250 000 à 499 999	54,7	45,3	100
500 000 et plus	X	F	100
Autres	X	F	100
Toutes les catégories de revenu	34,9	65,1	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A25 : Superficie en pâturage dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Manitoba, 2001

Revenu agricole brut ($)	Pâturage cultivé ou ensemencé	Pâturage naturel	Total
		Nombre d'acres	
Moins de 25 000	X	X	239 630
De 25 000 à 49 999	67 070 [B]	282 630 [E]	349 710
De 50 000 à 99 999	140 860 [B]	441 990 [E]	582 860
De 100 000 à 249 999	X	F	724 140
De 250 000 à 499 999	X	F	178 340
500 000 et plus	F	F	25 310
Autres	X	F	152 110
Toutes les catégories de revenu	466 420 [A]	1 781 500 [D]	2 247 920
		Proportion d'acres (%)	
Moins de 25 000	X	X	100
De 25 000 à 49 999	19,2	80,8	100
De 50 000 à 99 999	24,2	75,8	100
De 100 000 à 249 999	X	F	100
De 250 000 à 499 999	X	F	100
500 000 et plus	F	F	100
Autres	X	F	100
Toutes les catégories de revenu	20,7	79,3	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A26 : Superficie en pâturage dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Saskatchewan, 2001

Revenu agricole brut ($)	Pâturage cultivé ou ensemencé	Pâturage naturel	Total
		Nombre d'acres	
Moins de 25 000	F	X	298 340
De 25 000 à 49 999	193 930 [E]	394 020 [D]	587 950
De 50 000 à 99 999	319 000 [B]	1 121 530 [D]	1 440 530
De 100 000 à 249 999	612 420 [B]	2 303 110 [E]	2 915 530
De 250 000 à 499 999	X	F	421 750
500 000 et plus	X	F	245 070
Autres	X	F	1 201 540
Toutes les catégories de revenu	1 791 260 [B]	5 321 330 [D]	7 112 590
		Proportion d'acres (%)	
Moins de 25 000	F	X	100
De 25 000 à 49 999	33,0	67,0	100
De 50 000 à 99 999	22,1	77,9	100
De 100 000 à 249 999	21,0	79,0	100
De 250 000 à 499 999	X	F	100
500 000 et plus	X	F	100
Autres	X	F	100
Toutes les catégories de revenu	25,2	74,8	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A27 : Superficie en pâturage dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Alberta, 2001

Revenu agricole brut ($)	Pâturage cultivé ou ensemencé	Pâturage naturel	Total
		Nombre d'acres	
Moins de 25 000	X	F	762 240
De 25 000 à 49 999	394 010 [B]	875 230 [D]	1 269 240
De 50 000 à 99 999	818 340 [B]	1 728 310 [C]	2 546 640
De 100 000 à 249 999	1 098 080 [A]	2 914 370 [D]	4 012 450
De 250 000 à 499 999	383 590 [B]	1 764 820 [E]	2 148 410
500 000 et plus	X	F	2 495 900
Autres	223 120 [D]	392 510 [E]	615 640
Toutes les catégories de revenu	3 412 070 [A]	10 429 160 [D]	13 841 230
		Proportion d'acres (%)	
Moins de 25 000	X	F	100
De 25 000 à 49 999	31,0	69,0	100
De 50 000 à 99 999	32,1	67,9	100
De 100 000 à 249 999	27,4	72,6	100
De 250 000 à 499 999	17,9	82,1	100
500 000 et plus	X	F	100
Autres	36,2	63,8	100
Toutes les catégories de revenu	24,7	75,3	100

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A28 : Relation entre la superficie en pâturage et le nombre de bovins et de veaux dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, provinces de l'Atlantique, 2001

Revenu agricole brut ($)	Superficie totale de pâturage (acres)	Total des bovins et des veaux	Nombre total d'animaux par acre de pâturage
Moins de 25 000	31 670	26 100 [A]	0,82
De 25 000 à 49 999	19 600	14 950 [A]	0,76
De 50 000 à 99 999	24 580	18 130 [B]	0,74
De 100 000 à 249 999	24 630	32 770 [B]	1,33
De 250 000 à 499 999	12 950	25 680 [A]	1,98
500 000 et plus	17 490	40 820 [C]	2,33
Autres	5 150	7 160 [A]	1,39
Toutes les catégories de revenu	136 240	165 830 [A]	1,22

Notes : 1. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A29 : Relation entre la superficie en pâturage et le nombre de bovins et de veaux dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Québec, 2001

Revenu agricole brut ($)	Superficie totale de pâturage (acres)	Total des bovins et des veaux	Nombre total d'animaux par acre de pâturage
Moins de 25 000	54 980	43 530 [A]	0,79
De 25 000 à 49 999	71 820	65 170 [A]	0,91
De 50 000 à 99 999	115 190	124 340 [A]	1,08
De 100 000 à 249 999	150 170	283 940 [A]	1,89
De 250 000 à 499 999	68 340	146 170 [A]	2,14
500 000 et plus	30 500	51 930 [A]	1,70
Autres	9 490	8 180 [A]	0,86
Toutes les catégories de revenu	500 600	723 800 [A]	1,45

Notes : 1. Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A30 : Relation entre la superficie en pâturage et le nombre de bovins et de veaux dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Ontario, 2001

Revenu agricole brut ($)	Superficie totale de pâturage (acres)	Total des bovins et des veaux	Nombre total d'animaux par acre de pâturage
Moins de 25 000	316 880	154 300 [A]	0,49
De 25 000 à 49 999	198 700	127 340 [A]	0,64
De 50 000 à 99 999	146 260	150 310 [A]	1,03
De 100 000 à 249 999	253 560	267 820 [A]	1,06
De 250 000 à 499 999	87 970	194 340 [A]	2,21
500 000 et plus	38 780	132 620 [B]	3,42
Autres	31 890	46 780 [A]	1,47
Toutes les catégories de revenu	1 072 910	1 071 410 [A]	1,00

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A31 : Relation entre la superficie en pâturage et le nombre de bovins et de veaux dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Manitoba, 2001

Revenu agricole brut ($)	Superficie totale de pâturage (acres)	Total des bovins et des veaux	Nombre total d'animaux par acre de pâturage
Moins de 25 000	239 630	58 260 [A]	0,24
De 25 000 à 49 999	349 710	107 510 [A]	0,31
De 50 000 à 99 999	582 860	178 790 [B]	0,31
De 100 000 à 249 999	724 140	217 080 [C]	0,30
De 250 000 à 499 999	178 340	49 120 [A]	0,28
500 000 et plus	25 310	11 570 [A]	0,46
Autres	152 110	50 020 [A]	0,33
Toutes les catégories de revenu	2 247 920	671 270 [A]	0,30

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A32 : Relation entre la superficie en pâturage et le nombre de bovins et de veaux dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Saskatchewan, 2001

Revenu agricole brut ($)	Superficie totale de pâturage (acres)	Total des bovins et des veaux	Nombre total d'animaux par acre de pâturage
Moins de 25 000	298 340	76 010 [A]	0,25
De 25 000 à 49 999	587 950	158 720 [A]	0,27
De 50 000 à 99 999	1 440 530	334 230 [A]	0,23
De 100 000 à 249 999	2 915 530	585 130 [B]	0,20
De 250 000 à 499 999	421 750	106 500 [A]	0,25
500 000 et plus	245 070	123 910 [B]	0,51
Autres	1 201 540	176 610 [A]	0,15
Toutes les catégories de revenu	7 112 590	1 560 500 [A]	0,22

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.

Tableau A33 : Relation entre la superficie en pâturage et le nombre de bovins et de veaux dans les fermes bovines et laitières ayant des bovins en pâturage, selon la catégorie de revenu, Alberta, 2001

Revenu agricole brut ($)	Superficie totale de pâturage (acres)	Total des bovins et des veaux	Nombre total d'animaux par acre de pâturage
Moins de 25 000	762 240	186 070 [A]	0,24
De 25 000 à 49 999	1 269 240	359 980 [A]	0,28
De 50 000 à 99 999	2 546 640	706 890 [A]	0,28
De 100 000 à 249 999	4 012 450	1 094 380 [A]	0,27
De 250 000 à 499 999	2 148 410	498 360 [A]	0,23
500 000 et plus	2 495 900	378 820 [A]	0,15
Autres	615 640	203 210 [A]	0,33
Toutes les catégories de revenu	13 841 230	3 426 130 [A]	0,25

Notes : **1.** Il se peut que les totaux ne correspondent pas à la somme des chiffres, ceux-ci ayant été arrondis.
2. Ne comprend que les fermes qui ont déclaré des bovins en pâturage et qui ont tiré 51 % ou plus de leur revenu agricole brut de la production bovine ou laitière.
3. La catégorie « Autres » correspond aux fermes n'ayant pas déclaré leur revenu brut annuel.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la gestion agroenvironnementale de 2001.